



Numéro	Type d'emplacement réservé	Vocation	Bénéficiaire	Superficie (m²)
1	Opération	Elargissement d'une jonction entre l'avenue Aristide Maillol et la Cademisse (plateforme de 8m)	Commune	446
2	Opération	Création d'un parc de stationnement éco-aménagé	Commune	10 550
3	Espace libre public	Réservation de 3 chemins d'accès à la mer	Commune	1 369
4	Opération	Aménagement d'un chemin piétonnier littoral (plateforme de 3m)	Commune	1 795
5	Opération	Aménagement d'un chemin d'accès au Douy piétonnier (3m)	Commune	202
6	Opération	Aménagement de 2 chemins d'accès au Douy piétonniers (3m)	Commune	541
7	Opération	Création d'un giratoire	Commune	808
8	Opération	Aménagement d'un bassin de rétention (la Galère)	Commune	2 884
9	Opération	Aménagement d'un parc de stationnement (Coma Xeric)	Commune	5 363
10	Espace libre public	Préservation de l'oppidum de Collioure	Commune	18 104
11	Opération	Elargissement d'une jonction sur le chemin de Consolation (plateforme de 8m)	Commune	4 100
12	Conservation	Préservation de l'ermitage de Notre-Dame de Consolation	Commune	12 483
13	Opération	Création d'un réservoir AEP supplémentaire (Ambelle)	CCACV	967
14	Opération	Création d'une jonction carrossable avec liaison douce (plateforme de 9m)	Commune	1 390
15	Opération	Elargissement du chemin de la Galère à 9m pour jonction et voie douce	Commune	322
16	Opération	Equipements d'intérêt général (ateliers municipaux et lotissement agricole)	Commune	10317

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

COMMUNE DE COLLIOURE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Zonage : autour de la Ville

Document n°5b

Arrêté le 12/09/2016 – Approuvé le

Date d'édition : 14/03/2017

Echelle : 1/2500

ECOSYS
Territoires & paysages

Odi de Guillebon
architecte

12, avenue d'Elne - 66570 SAINT NAZAIRE
Tél/Fax : 04.68.80.11.45
Messagerie : peila@ecosys.fr

4 RUE VICTOR HUGO - 66200 SAINT-COMMÈRE - 66521 02 04 - 04 68 48 48 19
www.gisinterieur.com

X Zonage du PLU

Secteurs concernés par une OAP

Secteur de mixité sociale (% de logements sociaux dans les programmes)

Secteur avec taux de logements d'une superficie minimale

Emplacements Réservés

Espaces Boisés Classés

Eléments de TVB protégés (L151-23)

Eléments de paysage protégés (L151-19)

Alignements d'arbres protégés (L151-19)

Zones humides (L151-23)

Localisation indicative des sites archéologiques

Cadastré 2016

Bâti dur

Bâti léger

Parcellaire

Réseau hydrographique

Le Plan de Prévention des Risques Naturels approuvé le 15/12/2003 vaut servitude d'utilité publique PM1.
Il définit des zones rouges inconstructibles (intégrées à la Trame Verte protégée par le PLU au titre du L151-23)
et des zones bleues où la constructibilité est soumise à conditions.
Se référer aux documents en vigueur.